

## Prévention et Secours Civiques de niveau 1 Programme détaillé de la formation



### Titre de la formation

Prévention et Secours Civiques 1

Satisfaction  
stagiaires 2019  
4.59/5

Pourcentage de  
réussite 2019  
100%

### Personnes concernées

Tout public sans limite d'âge.

### Prérequis

Aucun

### Les objectifs

Dans le cadre de la formation des citoyens acteurs de sécurité civile, il est institué une unité d'enseignement permettant d'exercer l'activité de « citoyen de sécurité civile ». Elle est désignée sous l'intitulé de « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC 1). Elle fait partie intégrante du module de formation « prévention et secours civiques », inclus dans la filière « Actions citoyennes de sécurité civile » du dispositif national de formation des citoyens acteurs de sécurité civile.

### Le contenu de la formation :

Arrêté du 23 août 2019 modifiant l'arrêté du 24 juillet 2007 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » :

- Malaise et Alerte
- Plaies et la protection
- Brûlures
- Traumatismes
- Hémorragies
- Obstruction des voies aériennes
- Perte de connaissance
- Arrêt cardiaque
- Alerte aux populations

## Synthèse

Une fois que toutes les situations prévues au programme ont été vues, chaque stagiaire passe sur un nouveau cas concret.

## Évaluation de la formation

À la fin de la formation, chaque stagiaire reçoit un formulaire à remplir pour indiquer ce qu'il a pensé de la formation.

## La méthode pédagogique :

- La formation est validée par l'obtention du PSC 1. Le certificat de compétences est délivré, suivant l'arrêté du 23 août 2019, aux personnes ayant participé activement à l'ensemble de cette session. Ce certificat est reconnu par les services de l'Etat.
- La formation est animée par des instructeurs secouristes accréditée par le CDOS du Var.
- Le module sera animé de manière interactive avec une vidéo-projection et beaucoup d'échanges. Des ateliers pratiques et des mises en situations seront aussi mis en place.
- Il sera fourni pour chaque module des documents supports.

## Déroulement de la formation

- Durée d'une journée de formation : de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
- Lieu : Maison des Sports du Var, 133 boulevard Général Brosset 83200 TOULON
- Nombre de stagiaires : 10
- Coût pédagogique : 55.00€ pour les jeunes en service civique (hors plateforme d'intermédiation du service civique du CDOS Var)

## Suivi et évaluation :

- Le stagiaire signe une feuille de présence pour chaque ½ journée de formation
- Chaque stagiaire reçoit une attestation de formation.



### Comité Départemental Olympique et Sportif du Var

Maison Départementale des Sports du Var - 133 boulevard Général Brosset 83200 Toulon

Tel : 04 94 46 01 92 - Email : [acdoss@cdos83.fr](mailto:acdoss@cdos83.fr) - [www.cdos83.fr](http://www.cdos83.fr)

N° OF : 93 83 04 053 83 (Ne vaut pas agrément de l'Etat)



- Chaque module donne lieu à une évaluation grâce aux exercices pratiques mis en place en cours de formation

### **Accessibilité :**

---

Possible à tous type de handicap avec un accompagnement spécifique

### **Délai d'accès :**

---

Inscription possible à J-2 (avec demande d'accompagnement spécifique J-15)

### **Formateurs et Certificateurs**

---

Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport (FNMNS)



### **Comité Départemental Olympique et Sportif du Var**

Maison Départementale des Sports du Var - 133 boulevard Général Brosset 83200 Toulon

Tel : 04 94 46 01 92 - Email : [acdoss@cdos83.fr](mailto:acdoss@cdos83.fr) - [www.cdos83.fr](http://www.cdos83.fr)

N° OF : 93 83 04 053 83 (Ne vaut pas agrément de l'Etat)



CPS RNCQ 0054  
Portée disponible sur [www.icert.fr](http://www.icert.fr)